



numérodix



1/2 FINALES TOP 14

vendredi 24 et samedi 25 Mai 2013

Stade de la Beaujoire - NANTES

4 EQUIPES

2 MATCHS

1 STADE

1 BOUCLIER



© Crédit photo - Arnaud Duret - FC NANTES



© Crédit photo - Arnaud Duret - FC NANTES



Sous – Agence du FC Nantes

NUMERODIX
5, Parc de Béarn
Rue du Calvaire
92 210 Saint-Cloud

Tél 01 55 39 39 16
Fax 01 55 39 92 81

www.numerodix.fr
RCS Nanterre : 452 513 955 APE : 7311Z
N°TVA : FR 08 45 25 13 955
Opérateur de Voyages : IM092120036



NANTES

Nouvelle Terre de Rugby ?



Les 2 demi-finales sur un seul et même site...

Comme depuis plusieurs années, la LNR a choisi d'organiser les ½ Finales du TOP 14 dans un seul et même stade. Cette année Nantes et son stade de la Beaujoire ont été choisis comme ville hôte pour la première fois de son histoire.

L'occasion pour toute une ville et une région de vivre au rythme de cette fête du Rugby...

Le stade de la Beaujoire accueillera donc en mai les 4 meilleurs équipes de la saison du TOP 14 pour des matchs au couperet avec comme seuls points de mire....

La finale au Stade et le Bouclier de Brennus

CALENDRIER

Demi-Finale 1
Vendredi 24 mai 2013 – 21h00

Demi-Finale 2
Samedi 25 mai 2013 – 16h30

© Crédit photo - Arnaud Duret - FC NANTES



BUSINESS SEATS

Accueil

Billetterie

Réceptif

Les + Numérodix

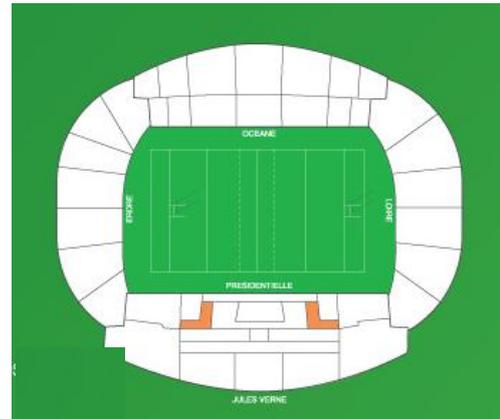
Numérodix vous propose une **Hospitalité Officielle et Exclusive** au sein même du Stade de la Beaujoire.

Place de parking (1 place pour 4 personnes)
Accueil par les hôtes du stade de la Beaujoire

Billetterie groupée en **1^{ère} catégorie TOP**
Tribune Intermédiaire Présidentielle Jules Verne

Apéritif de Bienvenue
Cocktail Dinatoire d'avant et d'après-match
Champagne, vins, bière et softs à discrétion
Cadeau Souvenir exclusif pour chacun de vos invités

Présence **des équipes Numérodix sur place** pendant l'événement
Option :
Accompagnement Numérodix sur des services additionnels (Transport, hébergement...)



Business Seats TOP



© Crédit photo - Arnaud Duret - FC NANTES

BON DE COMMANDE

(Selon programme en
votre possession)

A remplir et à retourner à :

NUMERODIX

5, Parc du Béarn - Rue du Calvaire - 92 210 Saint-Cloud

Tel : + 33 (0)1 55 39 39 16 - Fax : + 33 (0)1 55 39 92 81

Email : info@numerodix.fr



Sous – Agence du FC Nantes

Nom de la Société** : _____

N°Siret** : _____ N° TVA Intracommunautaire** : _____

Nom du Responsable** : _____

Fonction** : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Date : _____ Email : _____

Adresse de livraison si différente: _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date	Evénement	Compétition	BUSINESS SEATS HT/pers	Qté***	Total HT
Ven 24/05	½ Finale 1 – 21H00	½ F. TOP 14	350 €		
Sam 25/05	½ Finale 2 – 16H30	½ F. TOP 14	350 €		
24 & 25/05	Pack 2 Demi-Finales	½ F. TOP 14	650 €		
				Total HT	
				TVA 19,6 %	
				Total TTC	

Signature précédée de la mention « Bon pour Accord » et cachet de la Société :

vaut pour acceptation des Conditions Générales de Vente ci-après définies

Conditions de règlement : Versement total du règlement à réception de la facture.

**A défaut de remplir avec exactitude ces informations, le client/bénéficiaire est informé que ce bon de commande ne pourra donner droit à aucune prestation de relations publiques définies dans le présent document.

*** Sous réserve de disponibilité



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(A retourner signées et
tamponnées avec le BDC)

• APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE – COMMANDES

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

Aucune condition particulière, même celle de l'acheteur, ne peut prévaloir sur ces conditions générales de vente.

Les commandes sont exécutées dans l'ordre d'arrivée et en fonction des disponibilités.

Toute commande effectuée à plus de 45 jours ne pourra être prise en considération qu'après réception d'un bon de commande dûment signé et accompagné de 50% du montant total de la prestation.

Toute commande effectuée à moins de 45 jours ne pourra être prise en considération qu'après réception d'un bon de commande dûment signé et accompagné de 100% du montant total de la prestation.

Le non-respect par le client du calendrier des versements indiqués ci-dessus entraînera, sans formalités particulières, la résiliation du contrat de son fait, l'acompte versé sera perdu et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.

• CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

Toute annulation, sans cet accord, ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir, le client devant en régler le prix.

Les frais d'annulation sont à la charge de l'acquéreur.

Pour toute annulation intervenant plus de 45 jours avant le départ, une indemnité de 50% du montant total de la commande sera conservée.

Pour toute annulation intervenant à moins de 45 jours avant le départ, une indemnité de 100% du montant total de la réservation sera conservée. En cas d'annulation du fait de l'organisateur, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage, du déplacement, ou encore de la manifestation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs et des participants.

• PRIX – CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos prix sont facturés hors taxes, TVA en sus, sur la base des tarifs et taux en vigueur au jour de la commande. (Si la prestation a lieu hors du territoire français, les prix peuvent être facturés en net sur demande).

Ils sont révisibles sans préavis.

Le règlement des factures doit être effectué à la date indiquée sur la facture. Il n'est pratiqué aucun escompte.

Aucun billet de match – aucunes prestations ne sera assuré sans le paiement de l'intégralité de la commande.

• OBLIGATIONS

Le client s'interdit pour toute commande :

. Ne pas revendre les packs, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit

. D'exercer un quelconque retour à l'encontre de la LNR et de FC Nantes en relation avec l'achat des packs, et le cas échéant de tous services (transport / hébergement, etc... que Numerodix déciderait d'y associer

Le client s'engage pour toute commande :

. À respecter les conditions d'accès au stade, notamment son règlement intérieur et les CGV des billets de match, et à faire respecter ces prescriptions par toutes personnes auxquelles il aurait pu attribuer les Packs qui leur sont livrés.

• RESPONSABILITES

NUMERODIX décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'événement et/ou de l'exécution des prestations.

En tout état de cause et dans le cas où, par impossible, la responsabilité de NUMERODIX viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limitée au maximum au montant des prestations payées par le client.

• PENALITES

En cas de retard de paiement, il est appliqué une pénalité égale à une fois et demi le taux d'intérêt légal, calculée à compter de la date de facturation.

Le taux de référence de l'intérêt légal est celui en vigueur au jour de l'application des conditions générales de vente.

En cas de non-paiement, et en vertu de la clause de réserve de propriété ci-après, le vendeur ne pourra également demander une indemnité forfaitaire de 15% du montant des sommes dues, sans préjudice de tous les frais, honoraires et dépens exposés par le vendeur en cas de recouvrement judiciaire, et de tous autres dommages et intérêts.

• CONDITIONS PARTICULIERES

NUMERODIX déploie tout son savoir faire pour assurer le bon déroulement des prestations proposées. La nature spécifique de ces prestations amène NUMERODIX à décliner toute responsabilité en cas d'annulation ou de modifications dans la programmation de ces événements sportifs en cas de force majeure.

Les dates et horaires proposés dans nos programmes sont susceptibles de changements.

• PLACES DE STADE et ACCES AUX DIFFERENTS ESPACES

Les places de stade ne peuvent être remboursées après la commande.

Les places de stade ainsi que les accès aux différents espaces d'Hospitalités ne sont distribués qu'après réception de 100% du montant des commandes

Après remise des places, NUMERODIX n'est pas responsable de la perte ou du vol de celles-ci. Le client ne pourra prétendre à l'obtention de duplicatas.

• JURIDICTION

En cas de litige ou d'interprétation sur les présentes conditions, seul le Tribunal de Commerce de Nanterre est compétent, nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales de l'acheteur, et même en cas d'appel en garantie ou en pluralité de défendeur.



numérodix

NUMERODIX
5, Parc de Béarn
Rue du Calvaire
92 210 Saint-Cloud

Tél 01 55 39 39 16
Fax 01 55 39 92 81

www.numerodix.fr
RCS Nanterre : 452 513 955 APE : 7311Z
N°TVA : FR 08 45 25 13 955
Opérateur de Voyages : IM092120036